

31 janvier 2006

**Par courriel et par poste**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800 Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Affaires juridiques  
Hydro-Québec  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone : (514) 289-2211, p. 4683  
Télécopieur : (514) 289-5197  
Courriel: tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

**OBJET: Demande relative à la modification de certaines conditions de service liées à l'alimentation en électricité et des frais afférents**  
**Dossier Régie: R-3535-2004**  
**Notre dossier: R00093 TJO**

---

Chère consoeur,

Nous avons pris connaissance du calendrier de l'audience transmis par la Régie le 26 janvier dernier relativement au dossier mentionné en objet.

Nous avons l'intention de faire des représentations préliminaires en début d'audience afin qu'un délai approprié sépare la clôture de la preuve et l'argumentation du Distributeur d'une part, et la fin des plaidoiries des intervenants et la réplique du Distributeur d'autre part.

Par ailleurs, le Distributeur se réserve le droit d'invoquer l'inadmissibilité du témoignage de M. Gaétan Breton, témoin expert annoncé par l'intervenant Hugo Beaulieu, vu l'absence d'un rapport d'expertise déposé au dossier, tel que cela a déjà été mentionné verbalement au procureur de l'intervenant.

Nous espérons le tout conforme et vous prions de recevoir, Chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean-Olivier Tremblay'.

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

c.c.: Tous les intervenants (par courriel seulement)